

Ceneur de la lettre adressée le 23 février 1880
aux plus imposés.

« Monsieur » — J'ai l'honneur de vous inviter,
par ordre de M. le Préfet, comme plus imposé de la Commune
de Combiers, à vous rendre à la Mairie, le dimanche 7
Mars prochain, à midi, à l'effet de voter un impôt de
10 centimes et pour couvrir les frais du procès Derois.

Mars, etc. —

Le Maire.

Derois

Ceneur de la lettre adressée le 23 février 1880
aux membres du Conseil municipal.

« Monsieur » — J'ai l'honneur de vous inviter par
ordre de M. le Préfet, à une réunion extraordinaire du Conseil
qui aura lieu à la Mairie, le dimanche 7 Mars prochain,
à l'effet de voter un impôt de 10 centimes et pour couvrir les
frais du procès Derois s'élevant à 1002 fr. 10, somme qui
a été faite d'office au budget de 1880.

Mars, etc. —

Le Maire.

Derois

Le 7 Mars, à huit heures, le Maire de Combiers s'est rendu à la Mairie pour
présider l'assemblée composée des conseillers municipaux
et des plus imposés, qui avaient été convoqués par

lettre, le 23 février, l'effet de se rendre à cette réunion.
 M. B. Campet, Forestier, conseiller municipal et M. Desvieux
 teneur plus injusé sont seuls comparus à la mairie.

Plusieurs autres membres se sont rendus au burg, mais
 suivant l'avis que leur a donné M. de Laforest, disant
 qu'ils attendaient une réponse ministérielle au sujet des
 l'impôt, se sont retirés sans comparution.

Le Maire
 Derix j/j